

LES INTERCOMMUNALITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE (2024)

État au 01.01.2024

Grande entité territoriale

- Agglomération
Elle comprend les intercommunalités dont le siège est situé dans le périmètre de l'unité urbaine au sens de l'Insee et celles dont plus de la moitié de la population réside dans des communes situées dans ce même périmètre.
- Territoires périurbains et/ou ruraux

Intercommunalité

- Métropole du Grand Paris (MGP) * 1
- Établissement public territorial (EPT) * 11
- Communauté urbaine (CU) * 1
- Communauté d'agglomération (CA) * 20
- Communauté de communes (CC) * 30

Limites administratives

- Région * 1
- Département * 8
- Commune * 1 267 + 4 hors Île-de-France

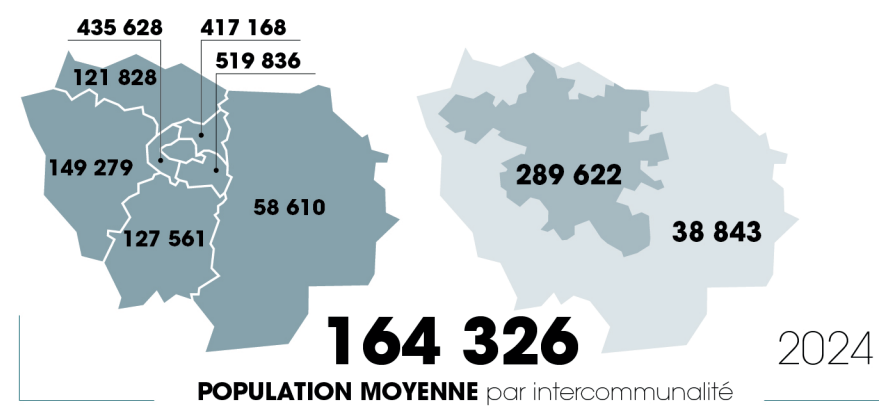
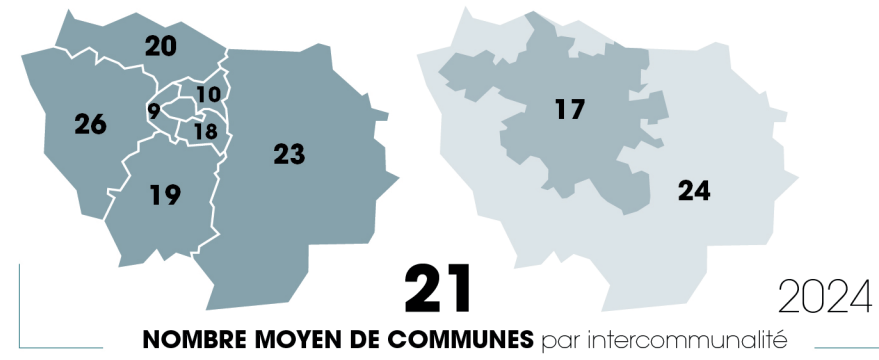
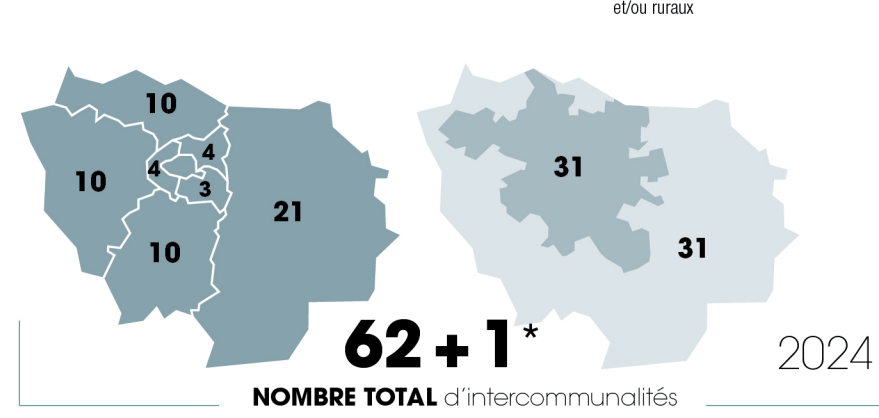


OBSERVATOIRE DES INTERCOMMUNALITÉS FRANCILIENNES

Application interactive
Accédez aux grandes données institutionnelles et fiscales des intercommunalités au 1^{er} janvier 2024.
<http://ijp.insee.fr>

L'INTERCOMMUNALITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

PAR DÉPARTEMENT PAR ENTITÉ TERRITORIALE



* La région Île-de-France comprend 63 intercommunalités. Au sein de cet ensemble, la métropole du Grand Paris est un EPCI à statut particulier et dont les caractéristiques sont spécifiques. Pour éviter les doubles comptes elle n'est pas représentée dans ces infographies.
Elle regroupe 131 communes et 7 103 801 habitants. Si l'on prend en compte la MGP et non les EPT, la population moyenne par intercommunalité est de 236 948 habitants au lieu de 164 326.
La Ville de Paris constitue un territoire de la métropole du Grand Paris, mais n'est pas un établissement public territorial.

